

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT :

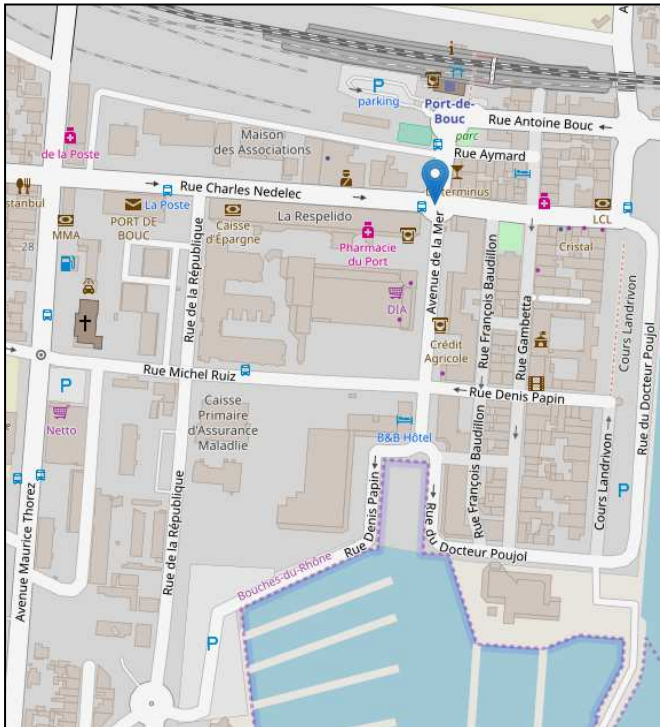
Par mails sécurisés : @ch-martigues en interne, ou avec dossiers cryptés en externe (Via Ax-Crypt) à :

- michel.mouysset@ch-martigues.fr
- cyrielle.orenes@ch-martigues.fr

Ou par courrier à cette adresse :

Centre de consultations médicales
Service « Consultation du Risque »
Bâtiment A « La Respido »,
9 Rue Charles Nédelec
13110 PORT-DE-BOUC
Tél. : 04.42.43.20.82

PLAN D'ACCÈS



ENTRÉE CÔTÉ RUE CHARLES NÉDÉLEC :



ENTRÉE CÔTÉ PARKING, DEVANT LE BÂTIMENT :



CONTACTS :

9 Rue Charles Nédelec
13110 PORT-DE-BOUC
Tél. : 04.42.43.20.82
www.ch-martigues.fr

CENTRE HOSPITALIER
MARTIGUES



**CONSULTATION DU RISQUE :
MALADIES PROFESSIONNELLES ET
ENVIRONNEMENTALES**

A PORT-DE-BOUC



ars
Agence Régionale de Santé
Provence-Alpes
Côte d'Azur

CENTRE HOSPITALIER
MARTIGUES



LE CENTRE HOSPITALIER DE MARTIGUES

vous présente, en partenariat avec l'ARS PACA et la Région Sud, son nouveau service externe de santé publique :
une consultation du risque :
maladies professionnelles et environnementales

PRÉSENTATION

Le centre de consultations médicales de Port-de-Bouc accueille, depuis le 1er septembre 2019, une consultation d'orientation des personnes atteintes de pathologies professionnelles et environnementales, sur RDV et pour des patients qui sont orientés par leur médecin, sur la base du diagnostic de pathologie ciblées.

CONTEXTE

Cette consultation est l'aboutissement du Contrat Local de Santé signé en février 2015, par le C.H Martigues, l'ARS PACA, le Pays de Martigues (ex-CAPM) et la sous-préfecture d'Istres, (fiche action A3-5). En 2019, l'action se concrétise grâce à une collaboration entre l'ARS, le C.H.M et la Région. Elle fait écho aux expertises, suivies de recommandations, de Santé publique France, du Conseil général de l'Environnement et du Développement durable et de la Cour des comptes, et vise à répondre aux attentes et aux préoccupations des professionnels de santé du territoire et de la population, qui s'interrogent sur les conséquences sanitaires liées à la pollution industrielle et urbaine du pourtour de l'Etang de Berre.

CRITÈRES D'INCLUSION

- => **Cas de cancers broncho-pulmonaires** pour la pneumologie, **de cancers hématologiques, de syndromes myélodysplasiques et de cancers urothéliaux**, adressés par leurs médecins traitants ou spécialistes.
- => **Patients orientés pour une suspicion de maladie professionnelle et habitant sur le territoire de la ZIP Fos/Berre**, soit les 21 communes suivantes : Martigues, Port-de-Bouc, Fos-sur-Mer, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Istres, Saint-Mitre-les-Remparts, Miramas, Saint-Chamas, Cornillon-Confoux, Grans, Marignane, Berre l'Etang, Rognac, Vitrolles, Saint Victoret, Châteauneuf-les-Martigues, Gignac-la-Nerthe, le Rove, Ensuès-la-Redonne, Carry-le-Rouet et Sausset-les-Pins.

LES OBJECTIFS :

- **Récupérer les cas ciblés et domiciliés sur le territoire** de la ZIP Fos/Berre
- **Révéler des activités de travail exposées** à des cancérogènes et des expositions environnementales résidentielles.
- **Aider à la constitution des dossiers de reconnaissance** et à la réparation des cancers professionnels
- **Contribuer à la prévention** des situations d'exposition et à **l'assainissement** des postes de travail
- **Garantir une articulation avec** le centre de consultation pour pathologies professionnelles de **l'AP-HM (Réseau RNV3P)**.

LES PATIENTS SERONT PRIS EN CHARGE PAR UN BINÔME CONSTITUÉ :

=> D'un médecin praticien hospitalier en poste au CHM, qui souhaite consacrer une partie de sa mission à un projet actuel, susceptible d'améliorer la qualité de vie et les conditions de travail sur des postes à risque.

=> Et d'une enquêtrice coordinatrice, Mme Cyrielle Orénès, anthropologue de la santé épidémiologiste, munie d'une expérience professionnelle de plusieurs années dans le domaine des cancers environnementaux et professionnels.

Avec le consentement des patients, ils réaliseront des entretiens individuels complétés par une enquête sur le terrain associant divers partenaires (médecins traitants et spécialistes, médecins du travail, CSSCT (Ex-CHSCT), référents associatifs du territoire, etc.), et visant à documenter l'étiologie professionnelle et/ou environnementale de leur maladie.

Action labellisée

Plan Régional
Santé Environnement
Provence-Alpes-Côte d'Azur
2015-2021